

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 31 décembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 V. 336 relatif à l'entrée au Panthéon d'Olympe de Gouges.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

« Si les femmes ont droit de monter à l'échafaud, elles doivent avoir le droit de monter à la tribune. » Ces propos d'Olympe de Gouges, formulés comme une évidence, sont passés à la postérité. Deux siècles plus tard, nous pourrions ajouter qu'il est temps désormais que les femmes soient enfin mieux représentées au Panthéon national. Le monument dont la vocation est d'honorer les grands personnages ayant marqué l'histoire de France, n'accueille en effet pour l'heure que deux femmes, sur un total de 71 personnalités. Qui de mieux qu'une figure de l'émancipation féminine pour poursuivre avec détermination la voie de la parité dans la commémoration républicaine ?

Marie Olympe Gouze, dite Olympe de Gouges, née à Montauban dans le Tarn-et-Garonne, le 7 mai 1748, et guillotinée à Paris le 3 novembre 1793, est considérée comme une des pionnières du féminisme. Femme de lettres et femme politique, elle a été de tous les combats d'avant-garde : républicaine, hostile à la peine de mort, engagée pour l'abolition de l'esclavage et contre le racisme, défenseure du droit au divorce, et auteure en 1791 de « La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », inspirée de celle des droits de l'Homme de 1789, qu'elle proposa en vain à l'adoption du législateur. Exemple vivant de courage, elle a été dans notre pays l'une des premières personnalités à revendiquer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dès 1996 le Conseil municipal du 3^e arrondissement a souhaité rendre hommage à cette femme de conviction, généreuse et dynamique, en votant l'attribution de son nom à une place du 3^e arrondissement. Cependant il faudra attendre la majorité municipale autour de Bertrand Delanoë pour que ce vœu soit repris en 2003 au Conseil de Paris. Le 6 mars 2004, la place Olympe de Gouges a été inaugurée, au carrefour des rues Béranger, Charlot, Turenne et de Franche-Comté, par Pierre Aidenbaum, Maire du 3^e arrondissement, en présence d'Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris. Cette dénomination fut une étape importante, permettant de renforcer la présence des femmes célèbres dans l'espace public, encore sous-représentées par rapport aux hommes.

Depuis 1989, sous l'impulsion de l'historienne Catherine Marand-Fouquet, de nombreuses personnalités et associations demande la « panthéonisation » d'Olympe de Gouges, parmi lesquelles nous pouvons citer notamment Aimé Césaire, Elisabeth Badinter, Maryse Condé ou Laure Adler. Ce choix s'impose aussi comme une aspiration populaire, puisque le nom d'Olympe de Gouges arrive en tête de la consultation Internet, organisée depuis septembre dernier par le Centre des monuments nationaux, à la demande du Président de la République.

Le temps est venu pour notre pays de reconnaître sa dette envers cette femme exceptionnelle, à la fois téméraire et visionnaire, dont le nom a valeur de symbole et d'engagement pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi, sur proposition de M. Pierre Aidenbaum, M. Patrick Bloche et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés,

Emet le vœu :

- que la Ville de Paris prenne position en faveur de l'entrée d'Olympe de Gouges au Panthéon.